

Arts, lettres, langues Mention : Humanités et industries créatives

RNCP26449 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	322, 321, 320
Formacode(s)	46354
Code(s) ROME	E1105, E1106, K1206, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

UNIVERSITE DE NIMES · SIRET : 13000375900011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Humanités et Industries Créatives est une formation d'excellence destinée à valoriser le profil LSHS (Lettres, Sciences Humaines et Sociales) dans les métiers de la communication, de la culture et de la création. Ce cursus permet d'articuler les humanités aux métiers des industries créatives, de la culture, de la communication et du journalisme.

Le master cherche à former des étudiants alliant :

- une solide formation culturelle générale qui leur assure une polyvalence dans les différents types d'entreprises culturelles
- une capacité d'expertise et des compétences spécifiques acquises grâce à des parcours innovants
- des expériences professionnelles qui leur permettent d'exprimer leur dynamisme et les rendent aptes à aborder avec souplesse et réactivité les mutations en cours et à venir des différents secteurs culturels.

Les activités professionnelles visées sont les suivantes :

- définition, conception et mise en œuvre de projets socio-culturels
- définition, conception et mise en œuvre d'une politique d'information et de communication
- vérification et traitement de l'information et l'actualité sur un sujet donné
- supervision et coordination de la réalisation et l'édition de publications
- coordination et animation d'une équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mettre à profit une solide culture générale (littéraire, historique, philosophique, artistique...)
- Rechercher, repérer et traiter les informations de manière efficiente et efficace
- Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et de communication
- Être ouvert sur la nouveauté et mettre en œuvre sa créativité

- Exprimer des idées de manière structurée
- Rendre des informations accessibles au plus grand nombre et les présenter de manière attrayante
- Maîtriser parfaitement les différentes techniques d'expression tant à l'écrit qu'à l'oral
- Utiliser les fondamentaux de l'informatique, de la bureautique et d'internet
- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace

Le Master mention Humanités et industries créatives comporte quatre parcours-types :

- Communication et Promotion des Organisations
- Conception et Rédaction Editoriales (CORED)
- Journalisme culturel
- Médiation Culturelle et Interculturelles (MCEI).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire peut exercer dans les secteurs des industries culturelles, qu'il s'agisse de la communication, de l'édition, de la médiation ou du journalisme.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de communication en entreprise
Concepteur/trice de projets éditoriaux
Médiateur culturel ou interculturel
Journaliste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 176 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	71 123
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur

composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 775 €
Prise en charge	Branches concernées
6 775 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41079

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26449/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	10/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	5 381 €
Coût moyen par dossier	1 794 €
Durée moyenne	460 h
Période	09/2021 – 09/2023
France compétences	96 %
Compte d'engagement citoyen	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.